

une carrière, un moyen de satisfaire leurs mauvais instincts aux dépens des âmes charitables. Ceux-ci, je veux les dénoncer ; et leurs trucs, j'entreprends aujourd'hui de les dévoiler.

Cette idée m'est venue en lisant le très curieux volume de M. Paulian : *Paris qui mendie*.

N'en doutons pas trop, l'histoire de ce qui se pratique dans la capitale de la France, est aussi, dans une certaine mesure, l'histoire de ce qui se passe à Montréal, et dans toutes les grandes villes du monde.

Quoiqu'il en soit, pour ma part, j'ai vu se dérouler, sous mes yeux, des faits bien propres à ancrer cette conviction au plus intime de de mon âme.

Dans une certaine maison, par exemple, l'économe avait l'habitude de faire, à jour fixe, d'assez larges distributions d'argent ; en tout temps, à ceux qui venaient demander un abri pour la nuit, il donnait, avec l'indication d'un bon hôtel, une pièce de vingt-cinq cents ; et les domestiques avaient reçu l'ordre de ne jamais refuser à manger à ceux qui viendraient quêter un morceau de pain.

Evidemment, la bonne nouvelle se fut vite répandue dans la ville tout entière ; et les faux pauvres, voyant là une riche veine à exploiter, se présentèrent en foule.

C'était en plein hiver.

Eh bien ! croyez-moi, si vous en êtes capables, souvent, très souvent, les belles tranches de pain et de viande qui étaient remises à ces exploiters de la charité publique, on les retrouvait plus tard dans la neige ; les gros sous et les pièces blanches étaient portés à la buvette voisine.

Il fallut aviser et trouver le moyen d'empêcher un abus qui menaçait de priver les vrais pauvres des secours dont ils avaient absolument besoin.

Les mendiants vigoureux et forts, furent armés de pics et de pelles et priés de nettoyer les trottoirs avec promesse d'un salaire convenable ; aux infirmes et aux malades, on offrit des bons de fourneau ; aux étrangers, on donna des billets de logement qui ne devaient être acceptés par les garçons d'hôtel qu'après avoir été contresignés par le chef de la police du quartier.

Conséquence pratique : l'armée des quémandeurs diminua de soixant-quinze pour cent.

Les faux pauvres détalèrent, ou furent conduits devant les tribunaux sous accusation d'escroquerie.